



COMMISSION EUROPÉENNE  
DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES MARITIMES ET DE LA PÊCHE

La Directrice générale

Bruxelles,  
MARE/Unit D3

Chère Madame Bermudez,

Nous vous remercions pour votre avis sur l'étude soutenant l'évaluation de l'obligation de débarquement. La contribution des parties prenantes est un élément important de l'étude et est très appréciée. Soyez assurée que cet avis a été transmis au contractant en charge de l'étude.

La Commission a également pris bonne note de vos recommandations dans le cadre de l'évaluation de l'obligation de débarquement. L'évaluation de l'obligation de débarquement fera partie de l'évaluation du règlement relatif à la Politique Commune de la Pêche, qui a été lancée le 20 juin 2024<sup>1</sup>.

Je me réjouis de la poursuite de notre coopération fructueuse. Si vous avez d'autres questions sur cette réponse, veuillez contacter Mme Julia Rubeck, notre coordinatrice des Conseils Consultatifs, via la boîte aux lettres fonctionnelle [MARE-AC@ec.europa.eu](mailto:MARE-AC@ec.europa.eu).

Je vous prie d'agréer mes salutations distinguées,

(signé électroniquement)  
Charlina VITCHEVA

c.c.: Pedro Reis Santos [secretary@marketac.eu](mailto:secretary@marketac.eu)

Mme Yobana Bermúdez  
Présidente  
Market Advisory Council  
[yobana.bermudez@conxemar.com](mailto:yobana.bermudez@conxemar.com)  
Regus EU Commission  
6 Rond-Point Robert Schuman  
1040 Bruxelles  
BELGIQUE

Commission européenne/Europese Commissie, 1049 Bruxelles/Brussel, BELGIQUE/BELGIË – Tel. +32 22991111 Office:  
J-99 05/014 – Tel. direct line +32 229-50483



Signé électroniquement le 28/10/2024 17:03 (UTC+01) conformément à l'article 11 de la décision de la Commission (UE) 2021/2121.

---

<sup>1</sup> [Commission launches consultation on the common fisheries policy - European Commission \(europa.eu\)](#)